

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

ADMISSIONS TARDIVES – TRIMESTRE AUTOMNE 2017

Du 2 août 2017 au 17 août 2017 à 12 h

IMPORTANT! À cette date, nous ne pouvons vous garantir un horaire complet.

1. Clé d'accès

Se procurer une clé d'accès au système « *Admission tardive* » du SRAM :

- En personne : au Carrefour du registrariat et du soutien aux études (CRSE), local 1001.
- Par courriel : francine.latour@cegepdrummond.ca.

2. Déposer votre demande d'admission sur le site du SRAM

Attention! Les demandes incomplètes ne sont pas acheminées au cégep de Drummondville.

- Vous rendre à l'adresse : <https://admission-tardive.sram.qc.ca>.
- Cliquer sur le bouton « *Participer à l'admission tardive* ».
- Remplir votre demande en n'omettant aucune information.
- Assurez-vous de saisir une adresse courriel valide dans votre dossier SRAM.

3. Verdict d'admission

- Vous présenter le vendredi 18 août 2017 à 9 h au Carrefour du registrariat et du soutien aux études, local 1001.
 - *Attention, aucun rappel ne sera fait!*
 - *Premier arrivé, premier servi.*
 - *Prévoir une disponibilité de 3 h.*

4. Opérations obligatoires et horaires

1. Recevoir votre verdict d'admission.
 - *Si votre réponse est favorable, vous devrez finaliser votre inscription le jour même :*
2. S'inscrire sur le portail du cégep de Drummondville.
3. Rencontrer votre aide pédagogique pour planifier votre cheminement et convenir des suivis nécessaires.
4. Payer les frais de 217.75 \$ au local 1001 (Débit, Visa, Mastercard, argent comptant) :
 - *Ces frais incluent 192.75 \$ pour les frais de session et 25 \$ pour le traitement d'une admission tardive.*
 - *Vos frais devront être payés pour avoir accès à votre horaire.*
5. Récupérer obligatoirement votre horaire en ligne sur le portail Omnivox avant de quitter.

Bienvenue au cégep de Drummondville!

L'équipe du Carrefour du registrariat et du soutien aux études

Tél. : 819-478-4671, poste 4248

Courriel : registrariat@cegepdrummond.ca

(Prendre note que le comptoir d'accueil sera fermé du 30 juin 2017 au 1^{er} août 2017, inclusivement)

V:\6410 Gestion des formulaires\Admission\Admissions tardives\Prd_adm tard A17_apres vac.doc